



Collège Communal
Service Finances & Taxes
Rue du Moustier, 8
7050 Jurbise

Administration Communale de Jurbise
Rue du Moustier, 8 - 7050 Jurbise

PRIME ALARME

Prime de 250 € octroyée au particulier pour l'installation d'un système d'alarme agréé moyennant la production de la facture de l'installation du système d'alarme agréé et d'une attestation d'agrément de l'installateur

La prime ne peut être octroyée qu'une seule fois par immeuble.
Le demandeur doit être une personne physique privée.

Demandeur :

Adresse :
.....
.....

Téléphone - GSM :

Nature de la mesure de prévention :
.....

Exécuté le :

Par :

N° d'agrément de l'installateur (à compléter obligatoirement pour bénéficier de la prime)
.....

Coût total de la mesure :

N° compte bancaire pour versement de la prime :

B	E			-					-					-				
---	---	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--

Nombres d'annexes facture(s) & preuve(s) de paiement :

Fait à Jurbise, le/...../.....

Le demandeur, (signature)